

PHILIPPE  
VI.

dit de Valois,  
au Bois de Vincennes, le 8.  
d'Août 1341.

(a) *Mandement pour augmenter le prix de l'Or.*

Huit jours d'Août l'an 341. de 15. Livres Tournois de creue au Marc d'Or; en faisant les Deniers d'Or fin à l'Angle, de trente-huit & un tiers de pois; en donnant au Marc d'Or six vint dix Livres Tournois.

PHILIPPE par la grace de Dieu Rois de France. Aus Generaus Maistres de nos Monnoies: Salut. Pour ce que par la volenté du peuple de nostre Royaume, toutes Monnoies d'Or ausqueles Nous avons osté tous cours par Cri & dessentes solempnels, <sup>a plus grand.</sup> sont prises & mises pour <sup>a</sup> greigneur priz que Nous y puissions mettre ne faire donner, aucun Billon d'Or n'est apportés à aucune de nos Monnoies, pour ouvrer; ainçois <sup>b an cessé de travailler.</sup> <sup>b</sup> chosme tout l'ouvrage d'Or de nos dites Monnoies, au grant domage de Nous & <sup>c tromperie.</sup> <sup>c</sup> decevance des Marchans frequentans nostre dit Royaume, Nous par Déliberacion de nostre Conseil; consideré que Marc d'Or fin n'est pas <sup>d proportionné à la valeur de l'Argent fin.</sup> <sup>d</sup> avalue d'Argent fin, & <sup>e également.</sup> <sup>e</sup> egalement, comme il deust; vous mandons & à chascun de vous, que tantost & sans delai, ces Lettres veues, vous faciez ouvrer en toutes nos Monnoies, nos Deniers d'Or fin à l'Angle, de trente-huit & un tiers de pois, au Marc de *Paris*, du Coing & du cours que les diz Angelos font adpresent, & voulons que en toutes nos Monnoies vous faciez donner à ceuls qui Or y apporteront pour ouvrer, <sup>f 130. Livres.</sup> <sup>f</sup> six vint dix Livres Tournois pour Marc d'Or fin, au Marc de *Paris*; & en tout autre Or, <sup>g à proportion.</sup> <sup>g</sup> à la valeur; & voulons que ainsi soit receu en compte par nos Amez & Feauls Gens de nos Comptes à *Paris*. <sup>h au.</sup> <sup>h</sup> Donn<sup>e</sup> à Bois de Vincennes, le huit. jour d'Aougl, l'an de grace mil trois cent quarante & un. Par le Roy. VISTREBET.

N O T E.

(a) Memorial *B. bis* de la Chambre des Comptes de Paris, folio 110. recto.

PHILIPPE  
VI.

dit de Valois,  
au Bois de Vincennes, le 8.  
d'Août 1341.

(b) *Mandement pour augmenter le prix de l'Argent.*

8. jours d'Août 341. de 8. Souls Tournois de creue, en oultre & pardessus les 9. Livres 12. Souls Tournois que l'en y donnoit par avant.

PHILIPPE par la grace de Dieu Rois de France. Aus Generaus Maistres de nos Monnoies: Salut. Nous vous mandons, & à chascun de vous, que tantost & sans delai, ces Lettres veues, vous pour le <sup>i multiplication.</sup> <sup>i</sup> mouteplieiment de l'ouvrage de nos Monnoies, faites donner de creue en toutes nos Monnoies, en Argent-le-Roy, au Marc de *Paris*, à ceuls qui feront leur Loy, huit Souls Tournois, oultre & avec les neuf Livres douze Souls Tournois, que l'en y donne adpresent; & ce faites & accomplissiez si diligement & en tele maniere, que par vostre deffaut l'ouvrage de nos dites Monnoies n'en soit <sup>k au.</sup> <sup>k</sup> destourbez. Donn<sup>e</sup> à Bois de Vincennes, le 8. jour d'Aougl, l'an de grace mil trois cent quarante & un. Par le Roy. VISTREBET.

N O T E.

(b) Memorial *B. bis* de la Chambre des Comptes de Paris, folio 110. verso.

PHILIPPE  
VI.

dit de Valois,  
à Paris, le  
13. d'Octobre  
1341.  
<sup>l que l'on cessé d'y travailler.</sup>

(c) *Mandement pour augmenter le prix de l'Argent.*

PHILIPPE par la grace de Dieu Rois de France. Aus Maistres de nos Monnoies: Salut. Pour ce que Nous avons entendu que nos Monnoies <sup>l choment par</sup> <sup>l</sup> choment par deffaut de Billon, Nous vous mandons que tantost & en l'eure, ces Lettres veues,

N O T E.

(c) Memorial *B. bis* de la Chambre des Comptes de Paris, folio 111. recto.

vous faciez donner en toutes nos Monnoies, de creue au Marc d'Argent de *Paris*, à ceuls qui feront leur Loy, dix Sols Tournois, en oultre & avec les 10. Livres Tournois que l'en y a donné jusques-ci. Si le faites si diligemment & en tele maniere, que par vous n'y ait aucun defaut; ne pour ce l'ouvrage de nos dites Monnoies destourbé. *Donné à Paris, le 13.<sup>e</sup> jour d'Octobre, l'an de grace mil trois cent quarante & un.*

Par le Roy, à la relacion du Conseil. P. DAUNOY.

13. jours de Décembre 341. de 10. Sols Tournois de creue, en oultre & pardeffus les 10. Livres Tournois, au Marc d'Argent, que l'en y donnoit par avant.

PHILIPPE VI.  
dit de Valois,  
à Paris, le  
13. d'Octobre  
1341.

13. de Decembre  
1341.

(a) Mandement pour augmenter le prix de l'Or.

PHILIPPE par la grace de Dieu Roys de France. Aus Maistres de nos Monnoies: Salut. Pour ce que Nous avons entendu que par le petit ouvrage qui se fait en nos Monnoies, especialment quant à l'ouvrage de l'Or, & que Deniers d'Or fais en nostre Coing, prennent <sup>a</sup> greigneur cours que il ne deussent; par quoy les autres Deniers d'Or, lesquies Nous avons du tout abatu & osté le cours par les Ordenances de nos Monnoies, prennent cours en nostre dit Royaume; vous mandons que tantost & en l'eure, ces Lettres veues, sans point de delay, afin de recouvrer nostre matiere d'Or pour l'accroissement de nos dites Monnoies, & pour <sup>b</sup> contester aus cours que les dites autres Monnoies d'Or prennent, si comme dit est, en nostre dit Royaume, vous faciez donner par toutes nos Monnoies où l'en fait Or, en faisant nos Deniers d'Or fin à <sup>c</sup> l'Angle, du pois, du cours & de la Loy que l'en les fait adpresent, six Livres Tournois de creue, au Marc de *Paris*, en oultre & pardeffus les <sup>d</sup> six vint dix Livres Tournois que l'en y donne adpresent, audit Marc, en rabatant la faute de la Loy des dis Deniers d'Or, qui se fondront, es dis Angles; & ainsi faites donner au Marc d'Or fin, <sup>e</sup> six vint seize Livres Tournois: Si le faites si pourveuement & en tele maniere, que par vous n'y ait aucun defaut, ne pour ce l'ouvrage de nos dites Monnoies dommagiés ne destourbés. *Donné à Paris, le 19.<sup>e</sup> jour de Janvier, l'an de grace mil trois cens quarante & un.*

Par le Roy, à la relacion du Conseil, presens Mess.<sup>rs</sup> DE NOIERS, <sup>f</sup> Vous, & le Marechal DE TRIE. BRIAIRE.

30. jours de Janvier 341. de 6. Livres Tournois de creu, au Marc d'Or, en oultre & pardeffus les <sup>g</sup> 6 vint dix Livres que l'en y donnoit par avant.

N O T E.

(a) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.<sup>o</sup> 111. verso.

PHILIPPE VI.  
dit de Valois,  
à Paris, le 19.  
de Janvier  
1341.

<sup>a</sup> plus grand.

<sup>b</sup> empêcher.

<sup>c</sup> Voy. cy-dessus  
p.<sup>o</sup> x. Note (c).  
d 130. Livres.

<sup>e</sup> 126. Livres.

<sup>f</sup> Le Chancelier  
de France. Voy.  
le 5.<sup>e</sup> Vol. de ce  
Rec. p. 653.  
Note (c).  
30. de Janvier  
1341.  
<sup>g</sup> 130. Livres.

(b) Mandement pour augmenter le prix de l'Argent.

9. jours de Mars 341. de dix Sols Tournois de creue, en oultre & pardeffus les dix Livres dix Sols Tournois que l'en y donnoit par avant.

PHILIPPE par la grace de Dieu Rois de France. Aus Maistres de nos Monnoies: Salut. Comme ou Conseil & Déliberation sur le fait des dites Monnoies & le cours d'icelles, par Nous ait esté ordené que l'en donne au Marc d'Argent, 10. Sols Tournois, oultre les dix Livres dix Sols Tournois que l'en donnoit par avant: & ainsi donna l'en au Marc d'Argent, à ceuls qui feront leur Loy, onze Livres Tournois. Si vous mandons que ces Lettres veuës, vous faciés mander les Changeurs & Marchans, & leur donnés le pris dessus dit. *Donné à Paris, le 9.<sup>e</sup> jour de Mars, l'an de grace mil trois cent quarante & un.* Par les Gens des Comptes. FRANÇOIS.

N O T E.

(b) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.<sup>o</sup> 111. R.<sup>o</sup>  
Tome VI.

PHILIPPE VI.  
dit de Valois,  
à Paris, le 9.  
de Mars 1341.